

13. MRZ 1963

Note au dossier

621.4

COOPERATION EUROPEENNE - RELANCE DES CONVERSATIONS AVEC LA
GRANDE-BRETAGNE

Différentes conversations diplomatiques ont eu lieu au courant des journées des 7, 8 et 9 mars 1963, en ce qui concerne la reprise du dialogue dans le cadre européen, à la suite de la rupture des négociations avec la Grande-Bretagne.

1. Conversation Spaak-Schaus. Le 7 mars, M. Spaak a informé téléphoniquement M. le Ministre des Affaires Etrangères du résultat de ses conversations de la veille avec MM. Luns et Heath. Il en est résulté que, du côté anglais, on est très réticent pour toute initiative en vue d'une relance des conversations rompues, étant donné que non seulement il est difficile aux "cinq" de se mettre d'accord entre eux, mais encore, même si leur accord existait sur une idée déterminée, il serait fort douteux que celle-ci puisse être acceptée par la France. Pour sortir de l'impasse, M. Spaak propose ce qui suit:

a) obtenir la convocation d'une réunion du Conseil ministériel de l'U.E.O. pour discuter de la situation et de ses conséquences. M. Couve de Murville, pressenti à ce sujet, serait éventuellement d'accord avec une telle réunion, à condition qu'on ne discute pas de la reprise des conversations avec la Grande-Bretagne. Le but d'une telle réunion serait de donner une vie nouvelle à l'U.E.O. dans le domaine des consultations politiques et de la coopération militaire;

b) d'autre part, M. Spaak propose de créer un "Comité de contact économique" à caractère consultatif entre d'une part la Communauté et d'autre part la Grande-Bretagne, afin d'éviter que les politiques de part et d'autre ne s'écartent pas trop.

Si les Gouvernements luxembourgeois et italien pouvaient donner leur accord, M. Spaak s'adresserait à M. Schroeder, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O., en vue d'une réunion de ce Conseil avant la fin du mois de mars.

M. Schaus, après échange de vues avec le soussigné, a estimé que cette double proposition se situe dans la ligne de ce que lui, pour sa part, avait toujours préconisé: à savoir, qu'il faut rechercher les occasions, et notamment profiter du cadre de l'U.E.O., pour renouer la conversation avec la Grande-Bretagne et empêcher par là que les divergences existantes ne s'aggravent. En conséquence, M. Schaus a envoyé à M. Spaak le message ci-joint, par lequel il accepte les propositions faites, en y rattachant deux suggestions: la première, à l'effet d'avoir une réunion préalable des Six, avant la réunion du Conseil de l'U.E.O.; la seconde, de profiter du cadre existant de l'association entre la Grande-Bretagne et la C.E.C.A. et de l'étendre aux affaires du Marché commun.

2. Conversation Luns-Schulté. Une communication parallèle a été faite le 8 mars par M. Luns à l'Ambassadeur du Luxembourg à La Haye. M. Schulté, informé de la teneur du message de M. Schaus à M. Spaak, a mis au courant M. Luns de l'attitude favorable prise par le Gouvernement luxembourgeois. M. Luns en a pris acte, mais ne paraissait pas apprécier l'idée d'une rencontre préalable des Six.

3. Conversation Pescatore-Aldington. Au courant de la journée du 7 mars, l'Ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Aldington, est venu trouver M. Pescatore pour exprimer le désir du Gouvernement britannique de voir convoquer le Conseil de l'U.E.O. en vue d'examiner la question de l'avenir de l'Europe à la suite de la rupture des négociations de Bruxelles. M. Pescatore a informé l'Ambassadeur de la démarche de M. Spaak et du message adressé à M. Spaak par M. Schaus, de façon qu'il a été en mesure de lui donner immédiatement une réponse favorable.

Le message du Gouvernement britannique se distinguait

d'ailleurs de celui de M. Spaak sur deux points: premièrement, le Gouvernement anglais suggérait de faire une démarche directe auprès de M. Schroeder en vue de la convocation du Conseil de l'U.E.O.; deuxièmement, ce message ne faisait aucune allusion à la question de la création d'un "Comité de contact économique". A toutes fins utiles, l'Ambassadeur du Luxembourg à Bonn a été informé pour qu'il puisse, le cas échéant, confirmer au Ministre allemand des Affaires Etrangères le désir du Gouvernement luxembourgeois de voir convoquer le Conseil de l'U.E.O.

D'autre part, M. Pescatore a souligné à l'égard de l'Ambassadeur de Grande-Bretagne qu'il fallait éviter dans les circonstances actuelles toute initiative ayant l'air d'être concertée en dehors de la France et contre la France. La bonne tactique, de l'avis du Gouvernement luxembourgeois, consiste à approcher discrètement le Gouvernement français en vue de le sonder sur les possibilités de sortir de l'impasse actuelle avant de prendre des initiatives publiques sinon on risquerait de provoquer auprès de la France exactement le résultat contraire de celui qui est désiré.

4. Conversation Pescatore-Bombassei. L'Ambassadeur d'Italie a été tenu au courant de ce qui précède, en vue d'une coordination de l'action entre le Luxembourg et Rome.

M. Pescatore a profité de l'occasion pour proposer à M. Bombassei une formule de compromis en ce qui concerne la signature de la convention d'association avec les Etats africains. Il s'agirait, à la prochaine réunion du Conseil de la C.E.E. (début avril) de fixer une date pour la signature en mai ou juin; le Gouvernement italien accepterait cette date, mais sous condition résolutoire, pour le nouveau Gouvernement italien issu des élections, au cas où ce Gouvernement aurait des motifs valables pour ne pas signer la convention. M. Bombassei communiquera cette proposition à Rome.

Luxembourg, le 9 mars 1963

Pierre PESCATORE

Communiqué aux Ambassades (sauf Moscou) et aux Missions permanentes.

Legalux Brux

Luxembourg, le 7 mars 1963

telex à l'attention de M. Ries, Chargé d'Affaires a.i.

Veillez communiquer d'urgence ce qui suit à Ministre Spaak comme réponse à sa conversation téléphonique de ce matin faisant suite à ses entretiens d'hier avec MM. Luns et Heath:

Je remercie M. Spaak de la courtoise communication qui a retenu tout mon intérêt et je le félicite des efforts en vue de sortir les affaires européennes de l'impasse. Le Gouvernement luxembourgeois appuie chaleureusement les idées suggérées par M. Spaak, d'autant plus qu'elles répondent en partie à une proposition que j'avais faite antérieurement. En conséquence veuillez lui confirmer ce qui suit:

1. J'appuie la proposition de demander la convocation du Conseil de l'U.E.O. en vue de revitaliser cette organisation dans le domaine des consultations politiques et militaires: dans cet ordre d'idées je donne à considérer s'il ne serait pas utile de synchroniser avec la réunion du Conseil U.E.O., p.ex. sous forme de rencontre préalable au même endroit, la réunion de consultation politique des Six dont l'éventualité avait été envisagée lors des conversations à Bruxelles fin janvier.

2. Je considère comme constructive l'idée de la création d'un Comité de contact économique à caractère consultatif entre la C.E.E. et la Grande-Bretagne: à mon avis on pourrait s'inspirer utilement à cet effet des mécanismes existant dans le cadre de l'association C.E.C.A.-Grande-Bretagne.

Veillez laisser copie de la présente communication à M. Spaak.

= Schaus